



L'Ifremer retire sa caution scientifique aux lobbies de la pêche profonde

Paris, le 27 novembre 2013

A 15 jours du vote en plénière au Parlement européen de l'interdiction du chalutage profond, coup dur pour les lobbies de la pêche industrielle en eaux profondes et leurs alliés politiques : l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) leur retire la très maigre caution scientifique que ceux-ci brandissaient pour justifier des activités de pêche injustifiables du point de vue écologique, économique ou de l'emploi.

Hier soir, au cours de la table ronde sur la pêche en eaux profondes organisée à l'Assemblée nationale par les Commissions des Affaires européennes, des Affaires économiques et du Développement durable, **le directeur général délégué de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) a mis fin à une imposture scientifique française qui ne passait plus inaperçue en réfutant l'imaginaire « durabilité » des pêches profondes au chalut.** Patrick Vincent a précisé que **l'article servant d'alibi scientifique aux lobbies et aux élus n'était pas la « position » de l'Ifremer.** Il a également rappelé que pour trois stocks, nous étions « conduits » vers la durabilité à « un horizon indéterminé » mais que pour les autres, les connaissances étaient « insuffisantes » pour en tirer des conclusions similaires. Philippe Cury de l'IRD a rappelé à ce propos que **sur 54 stocks d'eaux profondes, 21 stocks, comprenant des espèces menacées d'extinction, étaient épuisés et 26 autres n'avaient aucune donnée scientifique !**

32 publications scientifiques internationales prouvant la non durabilité des pêches profondes au chalut et 70 évoquant la destructivité du chalutage profond (voir <http://www.bloomassociation.org/il-nexiste-pas-de-controverse-sur-la-peche-profonde-verifiez-vos-sources/>) **contredisaient radicalement les affirmations de cet article Web de l'Ifremer, sans statut ni signature, et qui avait déjà été dénoncé dans la prestigieuse revue scientifique *Nature*.**

Cette prise de position de la direction de l'Ifremer laisse **les lobbies industriels et leurs alliés politiques** (Isabelle Thomas (PS) et Alain Cadec (UMP) au Parlement européen, Gwendal Rouillard (PS) à l'Assemblée nationale et Frédéric Cuvillier (PS) au Ministère de la Pêche) **orphelins de la seule justification scientifique qui leur avait permis de tenter un tour de force politique** : faire valoir une prétendue « durabilité » de la pêche profonde au chalut, semer le doute à propos du reste de la science publiée et retarder la prise de décision sur l'interdiction de cette méthode de pêche.

Le dernier joker des élus et des lobbies est désormais l'emploi. Ces derniers se refusent à évoquer la piste de conversion des chaluts profonds à la palangre proposée par la Commission européenne, **bien que cette méthode de pêche soit six fois plus créatrice d'emplois** que le chalut selon une estimation récente de la New Economics Foundation¹ (basée sur des chiffres de la Commission européenne). **Au lieu de cela, ils n'évoquent que l'arrêt total d'activité des navires de pêche et brandissent des estimations d'emplois directs et indirects qu'ils ont multipliés par 15 entre 2010 et 2013 ! Ainsi pendant le Grenelle de la Mer, les industriels évoquaient-ils 200 emplois, aujourd'hui à bout d'arguments, ils n'hésitent plus à parler de 3000 emplois.** Cela signifierait que les captures d'espèces

¹ <http://www.bloomassociation.org/la-new-economics-foundation-publie-un-dossier-complet-sur-la-peche-en-eaux-profondes/>



profondes en France, qui ne représentent que 2,3 % de l'ensemble des captures françaises,² généreraient 17% de l'emploi du secteur de la pêche !

« *Le seul chiffre correspondant à un semblant d'estimation est celui de 600 emplois totaux produit par le cabinet PwC sur commande de la Mairie de Lorient. Or cette étude fait un amalgame permanent entre toute la pêche au large et la pêche profonde et utilise des multiplicateurs extrêmement élevés pour estimer les emplois à terre à partir d'un emploi en mer que n'utilisent pas les économistes des pêches* » affirme Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM. **Le cabinet PwC a répondu à BLOOM qui lui a demandé de s'expliquer sur la méthodologie utilisée que celle-ci était « confidentielle »** (voir la réponse de PwC : http://www.bloomassociation.org/wp-content/uploads/2013/11/Réponse-PWC_Mars2013.pdf).

Selon les calculs de BLOOM, entre 44 et 112 emplois sont directement liés à l'activité de pêche profonde (les captures d'espèces d'eaux profondes représentent 25 à 40% de l'activité des navires),³ **soit 0,2 à 0,5% des pêcheurs français⁴ et de 132 à 470 emplois totaux** sont induits par les prises d'espèces d'eaux profondes en France (selon le chiffre initial utilisé et le coefficient multiplicateur).⁵

Tout le modèle économique des pêches profondes, subventionnées et déficitaires, est en cause puisque leur outil industriel surdimensionné par rapport à la ressource ne permet pas une exploitation durable de ces espèces sensibles dans les milieux les plus vulnérables des océans. « *Les lobbies craignent que tout le modèle économique coûteux pour la société, les emplois et les écosystèmes de la pêche industrielle vole en éclats. Ils sont prêts à avancer les arguments les plus farfelus pour résister à une idée dont le temps est pourtant venu* » concluait Claire Nouvian.

Voir la façon habile dont Patrick Vincent réfute le papier embarrassant posté sur le site de l'Ifremer sans désavouer les responsables (faussement anonymes tant la ligne d'arguments est la même depuis le Grenelle de la Mer) :

<http://www.youtube.com/watch?v=IfdLz5peH-g&feature=youtu.be>

Lire la réponse de BLOOM qui met fin à la tentative de création de controverse : <http://www.bloomassociation.org/reponse-de-bloom-a-lentreprise-de-denigrement-des-lobbies/>

Voir la BD virale de Pénélope Bagieu sur la pêche profonde : <http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html>

La pétition de BLOOM sommant François Hollande à défendre l'interdiction du chalutage profond approche les **630 000 signataires** : <http://petition.bloomassociation.org/>

² Soit 10 215 tonnes d'espèces listées aux annexes I & II du règlement actuellement en vigueur EC N°2347/2002 par rapport à 450 608 tonnes de poissons capturées en 2011 (données FAO 2011).

³ La fourchette dépend de si l'on prend l'équipage complet des navires (112 ETP) ou un chiffre basé sur le pourcentage des prises d'espèces profondes (44 ETP).

⁴ Voir : Chiffres clef du secteur de la pêche 2012 - http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_cle_peche.pdf

⁵ Les multiplicateurs utilisés ici sont compris entre : 1 emploi en mer créant 2 emplois à terre et 1 emploi en mer créant 3,2 emplois à terre ; ceci est reconnu par les économistes halieutiques comme étant une valeur haute pour des navires industriels dans des pays développés.



Plus de 300 chercheurs internationaux soutiennent la proposition d'interdiction du chalutage profond : <http://www.bloomassociation.org/une-petition-et-la-mobilisation-de-centaines-de-chercheurs-pour-rappeler-a-francois-hollande-dhonorerses-engagements/>

Voir les deux immenses baches de BLOOM en Gare du Nord appelant à mettre fin au chalutage profond : <http://www.bloomassociation.org/la-peche-profonde-saffiche-gare-du-nord-a-paris/>

La société civile se mobilise : écrivains, acteurs, sportifs, ils disent « NON » aux méthodes de pêche destructrices.

<http://www.bloomassociation.org/ils-disent-non-a-la-destruction-des-oceans-profonds/>

Contact media

Sophie FREDERIC, Terre Majeure® Agency : +33 (6) 20 34 12 16 – sophie@terremajeure.com

Claire NOUVIAN, BLOOM – clairenouvian@bloomassociation.org

A propos de BLOOM www.bloomassociation.org

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

BLOOM est membre de la coalition « **Deep Sea Conservation Coalition** » qui regroupe plus de 70 ONG œuvrant pour la protection des océans profonds : <http://www.savethehighseas.org>

Pour en savoir plus sur la pêche profonde :

http://www.bloomassociation.org/fr/peche_profonde

CHIFFRES-CLEF DE LA PECHE PROFONDE

- L'étude d'impact de la Commission européenne a révélé que seuls 11 navires en Europe capturent plus de 10% d'espèces profondes plus de trois jours par an.⁶
- 98,5% des captures d'espèces profondes sont réalisées par neuf navires, soit 0,1% de la flotte française.⁷
- Aucun de ces navires ne réalise l'intégralité de ses captures en eaux profondes. Celles-ci représentent entre 25 et 40 % des captures de chaque navire.
- La Scapêche (Intermarché) représente jusqu'à 85% du total des captures d'espèces profondes. Euronor 9%, Dhellemmes 4,5%.
- Les emplois directs de l'activité pêche profonde en France sont compris entre 44 et 112 marins (équivalent temps plein), soit 0,2 à 0,5% des marins français.
- De 2004 à 2011, la Scapêche (flotte Intermarché) a bénéficié de quatre types de subventions pour un montant total de 9,34 M € et d'une subvention au gasoil de 2,8 M €, remboursée en 2011.
- En dépit de près de 10 millions d'euros de subventions perçues entre 2002 et 2011 et 20 millions d'euros injectés par le groupe Intermarché, la Scapêche a accumulé plus de 19 millions d'euros de pertes courantes.⁸

⁶ Complementary information to the European Commission's Impact Assessment (SWD(2012)203 final).

⁷ 7305 navires de pêche au total. Chiffres clef du secteur de la pêche 2012 - http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_cle_peche.pdf

⁸ Source : comptes Scapêche certifiés par KPMG (sauf erreurs ou omissions involontaires de notre part). Le résultat courant est le résultat d'exploitation auquel on ajoute les produits financiers et auquel on soustrait les pertes financières.